

# La fabrique du Grand Paris

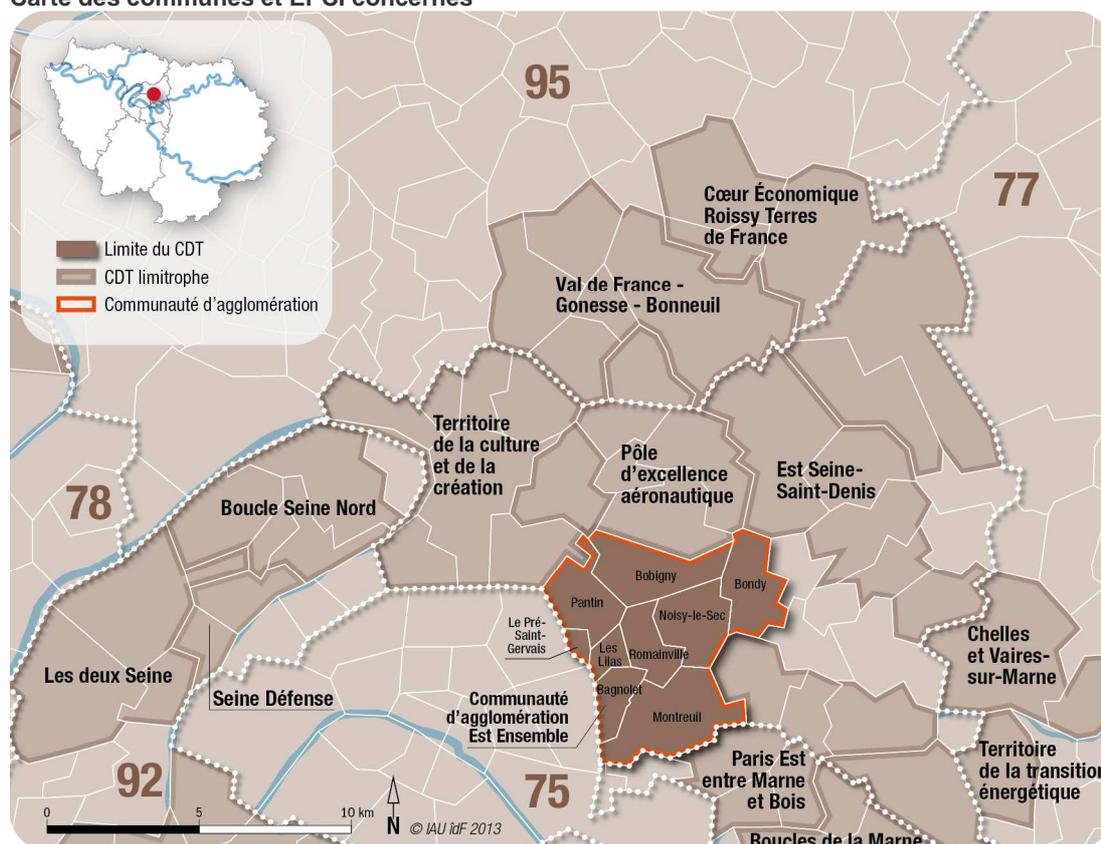
Le contrat a été signé le 21 Février 2014 par Cécile Duflot (Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement), le Préfet de la Région Ile-de-France, le Président de la CA Est Ensemble et les maires des communes membres de la CAEE.

- 9 communes • 1 communauté d'agglomération • 394 000 habitants\* • 168 200 logements\* • 159 000 emplois\*
- 198 000 actifs

\*RP 2008

## Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

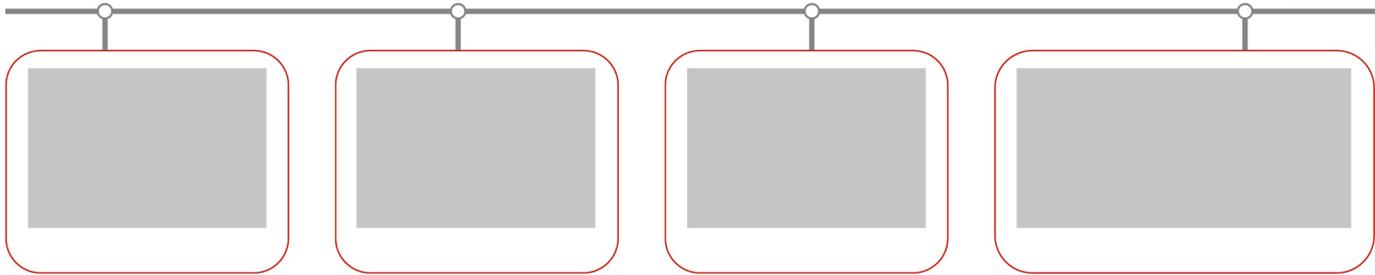
Carte des communes et EPCI concernés



Le CDT « La fabrique du Grand Paris » est composé de neuf communes : Bagnollet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, le Pré-Saint-Gervais et Romainville, toutes regroupées dans la communauté d'agglomération Est Ensemble. Ce CDT entend aider le Grand Paris à devenir la métropole de demain et conjuguer développement économique, progrès humain et environnement. Ce territoire, déjà bien relié à la capitale, sera d'autant plus accessible avec le Réseau du Grand Paris Express et aux projets de prolongement de lignes existantes.

### Les principaux enjeux :

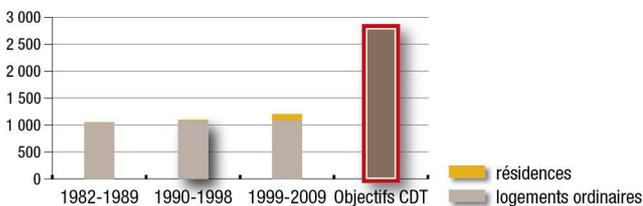
- Une fabrique économique et d'innovation autour de 4 filières d'excellence : l'image et la création numérique, les métiers d'arts et luxe, la santé et la biotechnologie, l'éco-conception et l'éco-construction
- Une fabrique culturelle et de savoirs : intensité de la création artistique et création d'une polarité culturelle de l'Est parisien
- Une fabrique sociale : Territoire citoyen, solidaire et multiculturel
- Une fabrique urbaine : un logement de qualité pour tous autour d'une urbanité durable
- Une fabrique environnementale : donner une place à la nature dans la ville



## L'inventaire des projets

**Les objectifs de construction de logements :**  
2 800 logements / an (25% de logts sociaux minimum)

**Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT**



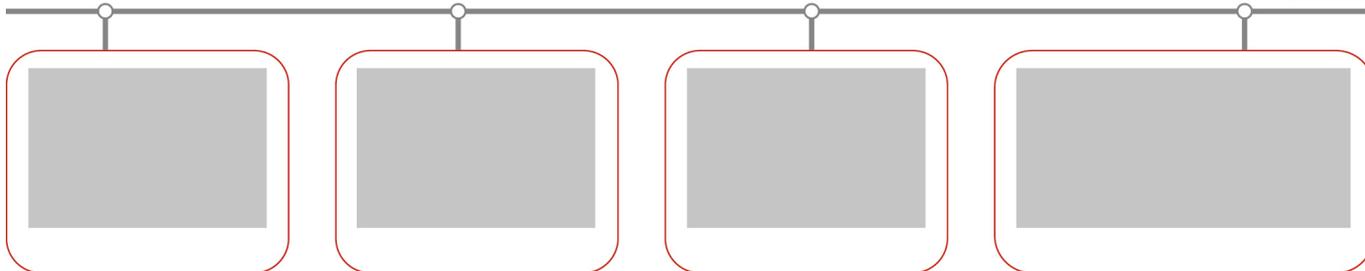
Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 logements en résidence commencés.

**Autres objectifs chiffrés :**

- création de 3300 emplois / an (pendant 15 ans)
- création de m<sup>2</sup> Shon de bureaux : environ 500 000m<sup>2</sup>
- création de m<sup>2</sup> Shon ou Ha activités : environ 350 000m<sup>2</sup>
- population : NR

### Carte des projets d'aménagement





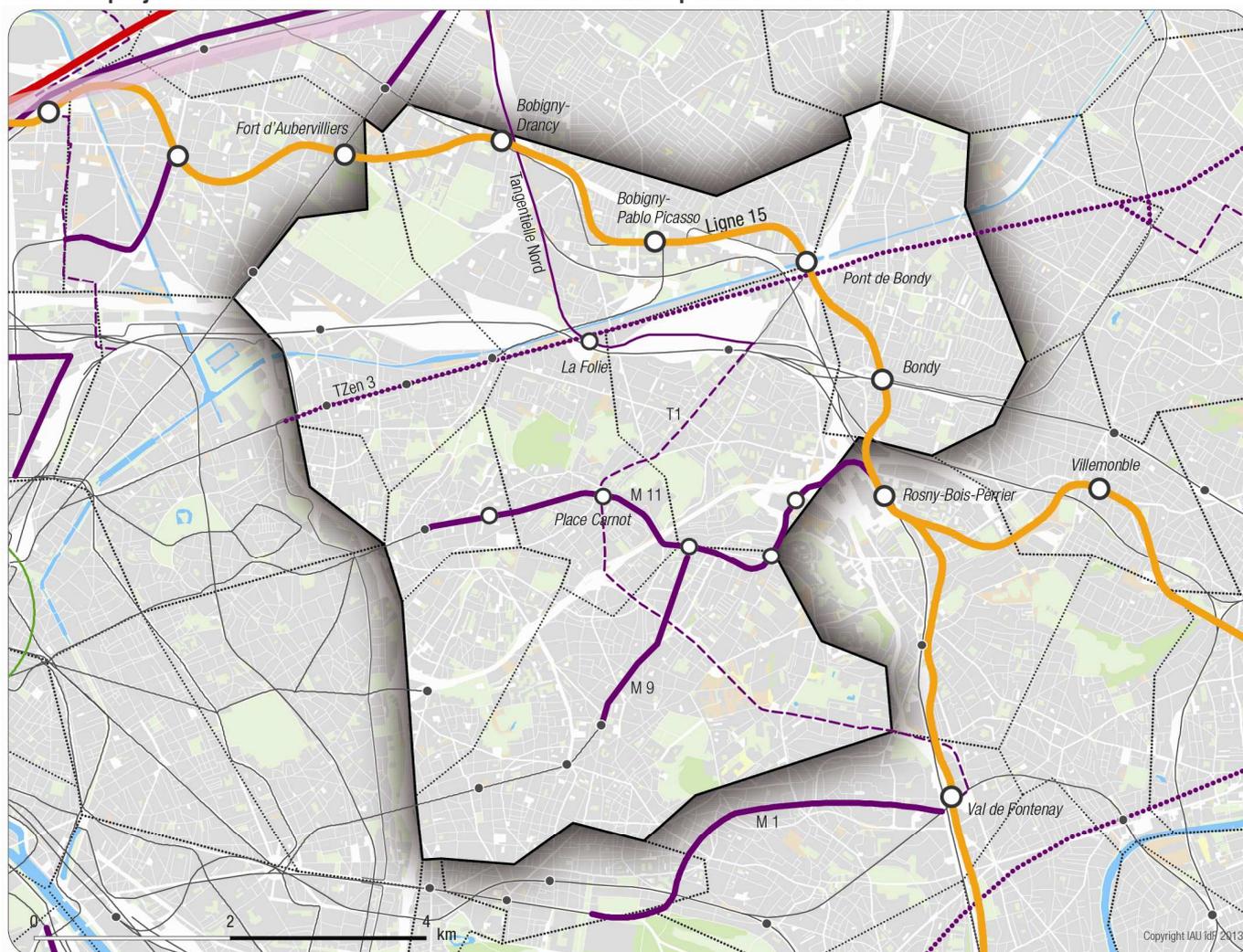
**Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel mentionnés dans le document d'orientations générales:**

**Projets de transports en commun :**

- Le RGPE : La ligne 15 reliant Saint-Denis Pleyel à Champigny centre entraînant la création de 4 nouvelles gares sur ce territoire : Bobigny-Drancy, Bobigny-Pablo Picasso, Pont de Bondy et Bondy
- Le prolongement de la ligne 11 du métro depuis Mairie des Lilas jusqu'à Noisy-Champs

- Le prolongement de la ligne 1 du métro de Château de Vincennes à Val-de-Fontenay pour lequel la concertation devrait débuter
- Le prolongement de la ligne 9 du métro présent dans le SDRIF complétant le maillage territorial (interconnexion avec le T1 et M11)
- Le prolongement du T1 entre Bobigny e Val-de-Fontenay La Tangentielle Légère Nord (TLN) reliant Sartrouville à Noisy-le-Sec marquant ainsi trois arrêts sur ce territoire : Bobigny-Drancy, Bobigny- la Folie et Noisy-le-Sec
- Le T Zen 3 de Porte de Pantin à Gare de Gargan

**Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT**



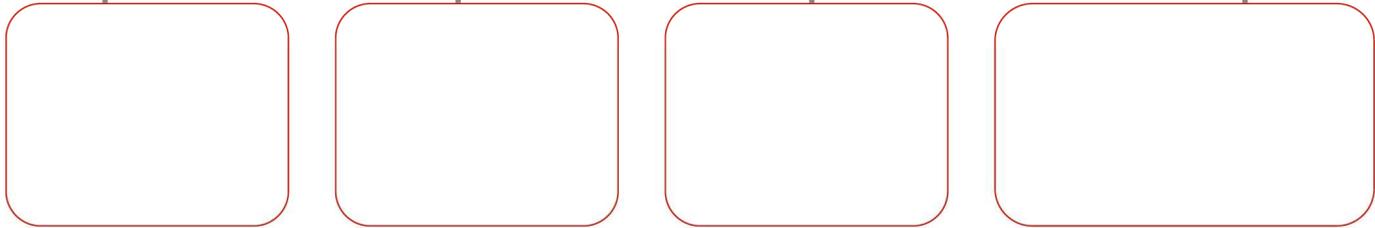
**Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)**

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

- principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

**Projets routiers (selon le SDRIF)**

- nouveau tracé



### Développement économique

#### PACTE pour le développement territorial

- Développement du parc d'activités Biocitech (à termes 50 entreprises et plus de 500 salariés)
- La Cité des médias et de l'information à Bondy
- L'affirmation de la filière éco-conception / éco-construction autour de l'écoparc de Bobigny, l'écopôle de Montreuil et la cité de l'écohabiter à Pantin
- La requalification de Mozinor
- La ZAC de l'Horloge à Romainville (120 000m<sup>2</sup> de bureaux, 40 000m<sup>2</sup> d'activités, 29 000m<sup>2</sup> de commerces et 40 000m<sup>2</sup> d'extension pour Biocitech)
- L'aménagement du site de la Folie ZI des Vignes (environ 50 000m<sup>2</sup> d'activités, 40 000m<sup>2</sup> de bureaux et 10 000m<sup>2</sup> de commerces)
- L'hôtel logistique et le frêt urbain à Bobigny

### Logement et renouvellement urbain

- Huit conventions partenariales avec l'ANRU : Bagnolet (La Noue / Malassis), Bobigny (Grand quadrilatère, Karl Marx / Paul Eluard), Bondy (quartier Nord), Montreuil (Bel Air / Grands Pêcheurs), Pantin (Quatre Chemins, Les Courtillères) et Romainville (Marcel Cachin)
- Quatre projets de rénovation urbaine en opérations isolées : Montreuil (La Noue), Noisy (Le Londeau, La Boissière), Les Lilas (Les Sentes, Les Bruyères)
- Une convention dans le cadre du PNRQAD à Montreuil et Bagnolet (ZAC de la Fraternité)

### Fabrique culturelle et des savoirs

- Le projet d'Université populaire
- Le musée d'histoire du mouvement ouvrier à Montreuil
- L'arc culturel Ouest-Est (construction du pôle Grand Moulin, réhabilitation de la MC93, construction de l'auditorium à Bondy)

### Fabrique environnementale

- Valorisation des Murs à pêches et installation du conservatoire botanique du Bassin Parisien sur ce secteur
- Projet agricole des Murs à pêches afin de promouvoir l'agriculture urbaine à Montreuil
- L'aménagement de la Base de Plein Air de Loisirs (BPAL) de la Corniche des Forts
- La réalisation du schéma des continuités écologiques de l'Agglomération : la trame verte et bleue
- La création d'une tour maraîchère urbaine à Romainville

### Autres projets en cours, ou programmés

#### Projets d'aménagements :

- ZAC Vache à l'Aise à Bobigny (86 000m<sup>2</sup> SHON, programme mixte d'activités et de logements autour d'un nouveau système viaire)
- ZAC Rives de l'Ourcq à Bondy (requalification de l'ex-RN3 afin de recréer du lien entre le Nord de Bondy et son centre-ville, programme mixte à dominante habitat)

- ZAC du Port de Pantin (requalification de l'entrée de ville autour d'un programme mixte à dominante habitat)
- ZAC du Faubourg à Montreuil

## Secteurs à enjeux

### Les Hauts de Montreuil

Ce territoire sera particulièrement impacté par les projets de prolongement des lignes 1, 9 et 11 du métro ainsi que celui de la ligne 1 du tramway. C'est là l'occasion de résorber la fracture entre le Bas et le Haut-Montreuil produite par l'autoroute A186. La ZAC Boissière-Acacia et le projet agricole des Murs à pêches doivent permettre de revaloriser ce territoire et de le relier au reste de la ville.

### Le Pôle Pablo Picasso à Bobigny

Ce pôle d'échanges multimodal (T1, M5 et 13 lignes de bus) va être renforcé par l'arrivée de la ligne 15 du RGPE et du double terminus du T1. Cette meilleure accessibilité s'accompagne également de nombreux projets dans le centre-ville de Bobigny. Ce secteur connaît un déficit d'urbanité et des dysfonctionnements urbains profonds qui tentent d'être corrigés par une vaste opération de recomposition urbaine : la ZAC de l'hôtel de ville, le PRU Karl Marx, le réaménagement du pôle de la gare, la restructuration du centre commercial et une réflexion initiée sur l'avenir du système de dalle pour un retour au sol.

### La Plaine de l'Ourcq ex-RN3

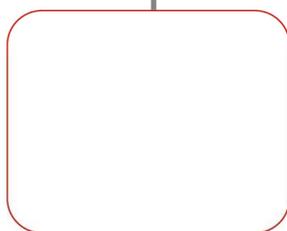
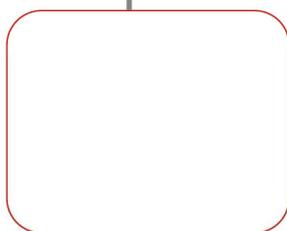
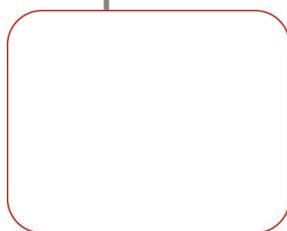
Ce vaste secteur à ex-vocation industrielle aux abords du canal de l'Ourcq et de l'ex-RN3 (axes structurants d'échanges et de déplacements à l'échelle de l'Est parisien) est une friche urbaine dégradée et dévalorisée. Ainsi une opération de requalification urbaine de ce potentiel foncier doit permettre l'émergence d'un quartier durable tourné vers une nouvelle économie (reconversion industrielle) et nouvel aménagement paysager (aménagement des abords du canal). La construction de 1 000 logements diversifiés est également prévue.

### L'écoquartier Gare de Pantin

Ce territoire connaît d'importantes mutations du fait de sa désindustrialisation. La construction d'un éco-quartier doit renforcer l'activité économique en lien avec la ZAE Cartier-Bresson et assurer la mixité fonctionnelle (1 550 logements 113 000 m<sup>2</sup> SHON d'activités mixtes et 6 500 m<sup>2</sup> SHON de locaux commerciaux et de services) en permettant d'organiser l'intermodalité. Cette opération a de fortes ambitions environnementales et énergétiques.

### Le Pont de Bondy

Pôle d'échanges multimodal majeur de l'Est parisien, le pont de Bondy va connaître de profondes mutations



avec l'arrivée de la ligne 15 du RGPE, du TZen 3 et le prolongement du T1 en devenant ainsi un nœud majeur du réseau de transports collectifs. La proximité des deux ZAC de l'Ourcq, du PRU de Bondy et du projet E. Vaillant à Bobigny doit permettre de renforcer cette polarité. Il y a ainsi un besoin d'articulation entre les programmes pour assurer la cohérence et la pertinence territoriale.

### **Le pôle Gare de Bobigny-Drancy**

Avec l'arrivée du RGPE, de la TLN et le prolongement du T1, un pôle d'échanges puissant va émerger autour de la gare de Bobigny-Drancy. Ces mutations s'accompagnent de la ZAC de la Vache à l'Aise, du PRU Grand quadrilatère et du secteur ELM Blanc favorisant ainsi le renforcement de ce pôle.

Les portes et points de liaisons avec Paris et le territoire de la Fabrique du Grand Paris : la porte de l'Ourcq, la porte de Pantin, porte de Bagnolet et la porte de Montreuil, ainsi que le Pré-Saint-Gervais.

## **L'avancement du CDT :**

### **Actions à poursuivre**

Le CDT s'accompagne de 41 fiches action pour :

- Conforter et développer les filières d'excellence, source d'emplois et d'innovation
- Former les nouveaux actifs du Grand Paris et les accompagner vers l'emploi
- Promouvoir des outils innovants d'accueil et de création d'entreprises
- Structurer la dynamique artistique et culturelle
- Favoriser la diffusion des savoirs
- Promouvoir le potentiel culturel et patrimonial
- Viser un logement de qualité pour tous
- Développer une urbanité durable
- Développer l'éco-conception et les écoactivités

Le CDT s'articule autour de 3 territoires d'entraînement accompagnés de 25 fiches action :

- La Plaine du Canal de l'Ourcq pour inventer un territoire de liens autour du nouveau réseau de transports

- Le Plateau pour construire de nouvelles polarités intégrées à la métropole
- Le Faubourg pour intensifier les coutures avec Paris et construire le Grand Paris

### **Les éléments de calendrier :**

03/06/2013 : validation du projet de CDT par le comité de pilotage

Octobre-novembre 2013 : Enquête publique

CDT signé le 21/02/2014

### **Documents et sites internet de référence :**

Contrat de Développement Territorial et le porte-feuille de projets validé le 3/06/2013 : <http://www.est-ensemble.fr/cdt>

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région : <http://www.ile-de-france.gouv.fr/>

CA Est Ensemble : <http://www.est-ensemble.fr/>

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

### **IAU île-de-France**

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du CDT : Karim Ben Meriem – [karim.ben-meriem@iau-idf.fr](mailto:karim.ben-meriem@iau-idf.fr)